



Le 19 octobre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, à l'Espace Victor Hugo – Place Boudin Desvergées, le mardi 18 octobre 2016 à 20 heures, sous la présidence de M. Bernard AUBRIL, Maire.

Etaient présents :

Paul MERCIER  
Jean-Paul SOULBIEU  
Christine ANNOOT  
Ariane POYNARD  
Gilbert GODEREAUX  
Isabelle RAYNAUD  
Daniel de la CROUEE  
Françoise BRETON  
Emmanuel THILLAYE  
Josette LAMIDEY, Adjoints au Maire

Wenceslas LE CHEVALIER  
Mélissa POUPART  
Noëlle JOUVIN  
Philippe VACHER  
Jean-Pierre GALLET  
Jean-Paul SALLES  
Serge MARIE  
Serge RETOUR  
Maggy CHARBONNIER  
Jérémy GOURET  
Laëtitia GICQUEL  
Didier RETOUT  
Patrick BUHOT  
Jean-Pierre LECOMTE  
Johnny BRIARD  
Rachel LECOINTE  
Corinne LECOURT  
Mélissa LEBRETON-GUERET  
Yves JAMBU  
Valérie BUREL  
Michaël RICCI, Conseillers Municipaux

Avaient donné pouvoir :

Brigitte NAVARRETE à Laëtitia GICQUEL

Cécile BEAUFRERE à Bernard AUBRIL

Etait absente : Martine ASSIRE

Extrait du Règlement Intérieur du Conseil Municipal : « Chaque groupe d'élus municipaux (majorité et opposition) recevra systématiquement un cd, indexé par question, de l'enregistrement après chaque Conseil. Chaque Conseiller Municipal dispose, en outre, d'un droit d'accès permanents aux enregistrements. La consultation s'effectue en Mairie, dans un lieu équipé. Les cd sont conservés à proximité des registres des délibérations. Ils sont classés sous les mêmes références. Une copie d'un cd ou la transcription d'une question particulière d'une séance de Conseil Municipal peut être fournie sur demande. Un délai de 8 jours maximum est accordé à l'administration pour transmettre la copie demandée. La communication au public est faite dans les conditions habituelles régissant l'accès aux documents administratifs. Un matériel d'écoute est mis à disposition à cette occasion. »

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GALLET

## ORDRE DU JOUR

- - -

1 – Présentation des grands projets Lisieux 2025

2 – Lisieux 2025 – Convention relative au financement des études de projet et à la préparation des appels d'offres de l'aménagement et de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la Gare de Lisieux

3 – Lisieux 2025 - Aménagement de l'avenue et du parvis Victor Hugo, de la Place de la République et des liaisons entre les espaces majeurs – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et autorisation de signature

M. AUBRIL rappelle que cette séance est une réunion exceptionnelle du Conseil Municipal avec des règles de fonctionnement identiques aux Conseils Municipaux.

M. AUBRIL informe le Conseil Municipal que l'ordre du jour sera légèrement modifié dans le sens où la délibération concernant l'aménagement de l'avenue et du parvis Victor Hugo sera étudiée avant celle prévue sur la Gare pour respecter l'ordre de présentation des projets.

### **1 – PRESENTATION DES GRANDS PROJETS LISIEUX 2025**

Introduction de M. AUBRIL.

Intervention de M. MERCIER présentant la rénovation du quartier de Hauteville : un projet urbain concerté.

Prennent la parole les Conseillers Municipaux suivants : M. JAMBU, M. MERCIER, Mme BUREL, M. AUBRIL et M. SOULBIEU

## **2 – LISIEUX 2025 - AMENAGEMENT DE L'AVENUE ET DU PARVIS VICTOR HUGO, DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE ET DES LIAISONS ENTRE LES ESPACES MAJEURS – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Introduction de M. AUBRIL.

Intervention de M. THILLAYE présentant le projet d'intention du Cabinet Laverne sur le Centre-Ville.

Présentation des visuels sur le Cours Victor Hugo.

Prennent la parole les Conseillers Municipaux suivants : M. BUHOT, M. MERCIER, Mme LECOURT, M. SOULBIEU, M. JAMBU, M. AUBRIL, Mme BUREL, M. THILLAYE, M. LECOMTE, M. VACHER et M. BRIARD.

Sur le rapport de M. AUBRIL, le Conseil Municipal :

- attribue le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'aménagement de l'avenue et du Parvis Victor Hugo, de la Place de la République et des liaisons entre les espaces majeurs au groupement LAVERNE, mandataire de l'équipe suivante :

Agence LAVERNE – 6 Place Louis XIII - 94150 RUNGIS.

SOON ARCHITECTURE - 259 rue Saint Martin - 75003 PARIS.

MAGEO MOREL Associés - 51 Boulevard de Strasbourg - CS 60029 - 59044 LILLE Cedex.

ACC-S – Immeuble Carré Haussmann II-10/12 Allée de la Connaissance - 77127 LIEUSAINTE.

8'18 " - 42 Rue Marengo - 13006 MARSEILLE ;

- autorise M. le Maire, à signer le marché avec le groupement susvisé, fixant le pourcentage de rémunération à 9,75 % de l'enveloppe prévisionnelle des travaux, soit un montant prévisionnel de 741 975.00 € HT réparti comme suit :

- Tranche ferme – Aménagement Avenue et Parvis Victor Hugo, et place de la République : 615 225.00 € HT

- Tranches conditionnelles - Aménagement des liaisons entre les espaces majeurs : 126 750.00 € HT ;

- autorise M. le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être attribuées pour le financement de ces opérations.

La délibération, mise au vote, est adoptée par 25 voix pour et 1 abstention, celle de M. RICCI.

MM. BUHOT, LECOMTE, BRIARD, Mmes LECOINTE, LECOURT, LEBRETON-GUERET, M. JAMBU et Mme BUREL ne prennent pas part au vote.

**M. AUBRIL propose ensuite un débat sur la Place de la République et notamment sur le projet de multiplexe.**

Prendent la parole les Conseillers Municipaux suivants : M. LECOMTE, M. MERCIER, M. VACHER, M. AUBRIL et Mme BUREL.

### **Intervention de M. MERCIER sur l'aménagement de la rue de la Gare.**

Prendent la parole les Conseillers Municipaux suivants : M. AUBRIL, M. BUHOT, M. MERCIER, M. BRIARD et M. JAMBU.

### **3 – LISIEUX 2025 – CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES ETUDES DE PROJET ET A LA PREPARATION DES APPELS D'OFFRES DE L'AMENAGEMENT ET DE LA MISE EN ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE DE LA GARE DE LISIEUX**

Intervention de M. GODEREAUX sur la réhabilitation de la Gare.

Projection d'une vidéo sur la Gare de demain.

Prendent la parole les Conseillers Municipaux suivants : Mme LECOURT, M. GODEREAUX, Mme BUREL, M. JAMBU, M. AUBRIL et M. LECOMTE.

Sur le rapport de M. GODEREAUX, le Conseil Municipal adopte le projet de convention relative au financement des études projet et à la préparation des appels d'offres de l'aménagement et de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la Gare de Lisieux.

La présente convention acte le plan de financement des études de projet et de l'élaboration du dossier de consultation des entreprises pour un coût total de 677 526 €. Elle est conclue entre l'Etat, la Région Normandie, SNCF Réseau et la ville de Lisieux s'engageant ainsi à verser les aides financières réparties comme suit :

- Etat : 169 381,71 € (25%)
- Région : 324 196,58 € (47,85%)
- Ville de Lisieux : 14 566,82 € (2,15%)
- SNCF Réseau : 169 381,71 € (25%).

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

### **M. SOULBIEU présente ensuite le nouveau Quartier de la Gare.**

Prendent la parole les Conseillers Municipaux suivants : Mme BUREL, M. SOULBIEU, Mme LECOURT et M. AUBRIL.

### **M. AUBRIL présente la Maison de Projets.**

Prendent la parole les Conseillers Municipaux suivants : Mme BUREL et M. AUBRIL.

**Conclusion de M. AUBRIL.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-Pierre GALLET

Bernard AUBRIL